

Le MAG



Journal municipal de Faverges-Seythenex

**Pour vous, habitants
et amoureux
de Faverges-Seythenex**



Faverges-Seythenex.fr

Nouveau !

Une appli mobile

Pour se connecter à l'actu de Faverges-Seythenex !

IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

L'actualité de la commune

Les évènements

La Ville de Faverges-Seythenex et la Communauté de Communes sont présentes sur l'appli mobile Intra Muros depuis le 1^{er} juin.

Téléchargez l'appli pour accéder aux services, évènements, actualités et recevez les notifications si vous le souhaitez !

SOMMAIRE

P.04 Vos élus

Commissions municipales
Permanences des élus

P.08 Sport

& associations

Complexe sportif, Olympiades

P.10 Culture

& éducation

Fresque, Opéra des Sources du lac, BD pour les CM2

P.12 Économie

& commerces

Portraits
Droits de place, marché

P.14 Budget

P.17 Cadre de vie

Quelques règles, canicule

P.18 Cadre de vie

& aménagement urbain

Camping-cars, La Belle Etoileé Casuarina

P.20 Rétro en images

P.22 Citoyenneté

& participation

Budget participatif, 8 mai, E. Bonato décoré

P.24 Environnement

& agriculture

Alpages, centrale photovoltaïque

P.26 Expression

politique

P.28 Marchés de l'été

Suivez-nous !

-  Ville de Faverges-Seythenex
-  faverges-hautesavoie
-  www.faverges-seythenex.fr
-  IntraMuros

Journal d'information municipale
Faverges-Seythenex Le MAG
Juillet 2024 - 4 350 exemplaires
Directeur de la publication : Yves Crépel
Conception, photos : F. Leproust
Maquette : M. Cuillerat
Rédaction : F. Leproust, équipe municipale
Impression : Kalistene

Édito

Chères habitantes, chers habitants de Faverges-Seythenex

Au second tour des élections municipales du 22 mars dernier, vous nous avez élus avec près de 53% des voix et ceci malgré la présence de trois listes. Vous avez donc choisi le changement après la mandature précédente.

C'est pour moi un grand honneur et un immense engagement d'avoir été élu maire de notre commune de Faverges-Seythenex.

Six ans, peut-être sept, sont maintenant devant nous pour travailler et cela fait déjà un peu plus de trois mois que nous sommes en place : beaucoup et très peu à la fois.

Je ne vous parlerai pas de la conjoncture, des problèmes internationaux, vous avez toutes ces infos par les médias existants.

Je ne vous ferai pas de grand discours interminable, ce qui vous intéresse de prime abord, c'est la vie de notre commune.

Comme vous avez dû vous en rendre compte, j'ai souhaité m'entourer de personnes jeunes (30-50 ans) accompagnées de quelques anciens. La plupart sont issus des associations de notre commune et connaissent ce qu'est un engagement de tous les jours. Une des raisons de cette tranche d'âge est que ce sont eux qui doivent pouvoir définir les orientations à donner pour la décennie à venir, voire au-delà.

Durant la campagne électorale, un de nos leitmotivs était de pouvoir redéfinir des relations apaisées avec les agents de la commune, avec les élus au conseil municipal et surtout avec vous, habitants et, au vu du résultat des élections, cela était attendu par la grande majorité d'entre vous.

Oui, je suis présent chaque jour dans la commune, j'y habite, j'y vis et suis accessible pour vous croiser : sur le marché, lors de chaque manifestation sur la commune ou en réponse à votre demande de rendez-vous, même si, pour l'instant, il est difficile de répondre favorablement à tous.

Durant le premier mois, il nous a fallu valider, très rapidement, le budget de la commune. Oui, ce budget est quasiment celui qui avait été défini par la précédente mandature car, faute de délai suffisant, la seule option réaliste était de le maintenir.



© B. Vappereau

Oui, je suis présent chaque jour dans la commune, j'y habite, j'y vis et suis accessible.

Il nous a fallu découvrir le détail de ce qui avait été défini et les impacts que cela nous impose. Par exemple :

- Les crédits d'investissements sont principalement affectés à la construction de la salle de sport (plus de 5 M€) qui est très attendue
- Un projet de construction de logements dans le centre de la commune sur cinq sites différents : le retard pris sur ces projets impactera également de façon importante notre budget cette année.
- Un projet dit Petite Ville de Demain (PVD) engageant notre commune à une réflexion et une évolution majeure pour les années à venir.

Tout ce qui a été prévu par la mandature précédente n'est ni parfait ni à jeter aux oubliettes. Ayant été élu minoritaire précédemment, j'ai voté sans problème certains de ces dossiers, mais certains points sont à revoir :

Des promoteurs privés ont eux aussi lancé leurs projets de constructions dans la commune.

Avec tous ces futurs logements : Comment se garer à Faverges ? Comment circuler dans notre ville ? Comment redonner de la verdure et de la fraîcheur dans notre centre-ville ?

Un des sujets clivants, durant cette campagne électorale, a été le site de La Sambuy. Notre engagement est et sera de redonner vie à ce site le plus rapidement possible.

Dès la rentrée de septembre, nous travaillerons avec tous les partenaires afin de définir ensemble les meilleures solutions à mettre en place dans les mois à venir.

Le démontage complet du télésiège, imposé et réalisé en fin de mandat, est une erreur monumentale. J'avais pourtant demandé à plusieurs reprises au maire Jacques Dalex d'attendre les élections pour aller au bout de ce sujet, mais son choix en a été différent.

Avec le support important des agents de la commune, notre équipe se doit d'être présente et disponible pour aborder les sujets actuels qui vous intéressent : la culture, le tourisme, les écoles, le commerce, le bien vivre à Faverges-Seythenex...

C'est notre engagement.

Cordialement

Yves Crépel,

Maire de Faverges-Seythenex

Vice-président de la Communauté de communes



**Yves
CRÉPEL**
Maire

LISTE Faverges Seythenex demain



**Guillaume
GASSIE**
1^{er} adjoint
Aménagement urbain, habitat,
foncier, transition écologique



**Emmanuelle
DAVIET**
2^e adjointe
Culture, tourisme,
site de La Sambuy, animation,
anciens combattants



**Pascal
BOULAY**
3^e adjoint
Travaux, cadre de vie, voiries
et réseaux, agriculture, forêt



**Cécile
MORAT**
4^e adjointe
Affaires scolaires,
enfance, jeunesse



**Xavier
BALLORAIN**
5^e adjoint
Affaires sociales,
solidarité, santé



**Aurélie
MERMIER**
6^e adjointe
Finances, prospective, affaires
générales, commande publique



**Sunny
VENDIS**
7^e adjoint
Développement économique,
commerce, artisanat, emploi



**Nathalie
SURY**
8^e adjointe
Sport, vie associative



**Didier
JOSSERAND**
9^e adjoint
Protection civile, sécurité,
prévention, accessibilité



**Anne-Marie
BERNARD**
Conseillère municipale
déléguée au personnel
communal



**Philippe
STRAPPAZZON**
Conseiller municipal
délégué à l'égalité des
chances, citoyenneté,
démocratie participative



**Aline
BOURILLON**
Conseillère
municipale



**Fabrice
PALENI**
Conseiller
municipal



**Marie-Josée
MANIGLIER**
Conseillère
municipale



**Pablo
CALLEJO**
Conseiller
municipal



**Nadège
RAT**
Conseillère
municipale



**Stéphane
LAURENCE**
Conseiller
municipal



**Julie
DENAMBRIDE**
Conseillère
municipale



**Arnaud
GARNIER**
Conseiller
municipal



**Gaëlle
BENIÈRE**
Conseillère
municipale



**Yann
GISIN**
Conseiller
municipal



**Coralie
LUCAS**
Conseillère
municipale



**Quentin
DUNAND**
Conseiller
municipal



**Elke
PIJCK**
Conseillère
municipale

LISTE Envie commune



**Gilles
ANDREYON**
Conseiller
municipal



**Christine
DUMONT-
THIOLLIÈRE**
Conseillère
municipale



**Martine
BRASSOUD**
Conseillère
municipale

LISTE Ensemble pour Faverges Seythenex



**Jean-Louis
MERLE**
Conseiller
municipal



**Florence
BOTALLA-
GAMBETTA**
Conseillère
municipale



**Charlyne
BINET**
Conseillère
municipale



**Stéphane
GAILLARD**
Conseiller
municipal

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions rassemblent les élus autour de différentes thématiques. Présidées de droit par le maire, elles sont placées sous la responsabilité d'un adjoint ou d'un conseiller municipal délégué.

● Aménagement urbain, habitat, transition écologique

Yves Crépel, Guillaume Gassie, Sunny Vendis, Elke Pijck, Yann Gisin, Didier Josserand, Philippe Strappazzon, Arnaud Garnier, Camille Larrouy, Gilles Andreon, Christine Dumont-Thiollière, Jean-Louis Merle, Charlyne Binet.

● Tourisme, culture, animation

Yves Crépel, Emmanuelle Daviet, Sunny Vendis, Gaëlle Benière, Quentin Dunand, Nadège Rat, Aline Bourillon, Cécile Morat, Camille Larrouy, Christine Dumont-Thiollière, Martine Brassoud, Jean-Louis Merle, Charlyne Binet.

● Social, santé

Yves Crépel, Xavier Ballorain, Julie Denambride, Nathalie Sury, Marie-Jo Maniglier, Anne-Marie Bernard, Aurélie Mermier, Emmanuelle Daviet, Coralie Lucas, Christine Dumont-Thiollière, Martine Brassoud, Charlyne Binet, Florence Botalla-Gambetta.

● Finances

Yves Crépel, Aurélie Mermier, Guillaume Gassie, Pablo Callejo, Anne-Marie Bernard, Cécile Morat, Arnaud Garnier, Yann Gisin, Xavier Ballorain, Martine Brassoud, Christine Dumont-Thiollière, Jean-Louis Merle, Stéphane Gaillard.

● Economie, emploi

Yves Crépel, Sunny Vendis, Aurélie Mermier, Philippe Strappazzon, Arnaud Garnier, Xavier Ballorain, Coralie Lucas, Emmanuelle Daviet, Gilles Andreon, Christine Dumont-Thiollière, Jean-Louis Merle, Florence Botalla-Gambetta.

● Travaux, cadre de vie, voiries-réseaux

Yves Crépel, Pascal Boulay, Elke Pijck, Guillaume Gassie, Yann Gisin, Arnaud Garnier, Fabrice Paleni, Emmanuelle Daviet, Coralie Lucas, Gilles Andreon, Martine Brassoud, Jean-Louis Merle, Stéphane Gaillard.

● Agriculture, forêt

Yves Crépel, Pascal Boulay, Pablo Callejo, Quentin Dunand, Elke Pijck, Camille Larrouy, Arnaud Garnier, Aline Bourillon, Yann Gisin, Gilles Andreon, Christine Dumont-Thiollière, Florence Botalla-Gambetta, Stéphane Gaillard.

● Enfance, jeunesse, scolaire

Yves Crépel, Cécile Morat, Julie Denambride, Nathalie Sury, Elke Pijck, Aline Bourillon, Marie-Jo Maniglier, Didier Josserand, Yann Gisin, Martine Brassoud, Christine Dumont-Thiollière, Florence Botalla-Gambetta, Stéphane Gaillard.

● Sport, vie associative

Yves Crépel, Nathalie Sury, Pablo Callejo, Gaëlle Benière, Nadège Rat, Quentin Dunand, Arnaud Garnier, Fabrice Paleni, Pascal Boulay, Christine Dumont-Thiollière, Gilles Andreon, Jean-Louis Merle, Stéphane Gaillard.

● Sécurité

Yves Crépel, Didier Josserand, Guillaume Gassie, Yann Gisin, Philippe Strappazzon, Xavier Ballorain, Nadège Rat, Cécile Morat, Fabrice Paleni, Martine Brassoud, Christine Dumont-Thiollière, Jean-Louis Merle, Florence Botalla-Gambetta.

● Démocratie participative

Yves Crépel, Philippe Strappazzon, Pablo Callejo, Julie Denambride, Didier Josserand, Anne-Marie Bernard, Arnaud Garnier, Coralie Lucas, Marie-Jo Maniglier, Christine Dumont-Thiollière, Martine Brassoud, Charlyne Binet, Stéphane Gaillard.

Les commissions sont des groupes d'étude et de travail créés par le Conseil municipal. Constituées pour la durée d'un mandat, elles ont un rôle consultatif. Elles se limitent à l'examen préparatoire des affaires qui seront soumises au Conseil municipal. Si elles ont la possibilité d'émettre des avis ou des propositions au Conseil, elles ne disposent en revanche d'aucun pouvoir propre.

ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Des permanences mensuelles chaque premier samedi du mois

L'équipe municipale se mobilise et ouvre une permanence d'accueil et d'écoute des habitants une fois par mois. La première permanence a eu lieu le samedi 6 juin. De nombreux habitants sont venus exposer leurs préoccupations. Dressons un rapide bilan de cette initiative, saluée par les habitants reçus en mairie.

La première permanence des élus, organisée dans le cadre de notre engagement en faveur de la proximité et de l'écoute citoyenne, a accueilli 19 personnes, venues seules ou accompagnées, pour exposer leurs préoccupations. Cette initiative, marquée par la simplicité des échanges, a permis de créer un espace d'accueil, de conseil et d'orientation vers les services municipaux compétents.

Les demandes abordées ont couvert des thématiques variées, reflétant la diversité des attentes de nos administrés :

- **Urbanisme** : 11 demandes, parmi lesquelles des questions sur la saturation des caveaux familiaux, les règles d'urbanisme ou les projets municipaux en cours et à venir.
- **Travaux et voirie** : 8 demandes, notamment des signalements sur l'accessibilité des bâtiments communaux ou la sécurisation des traversées piétonnes, comme celle du pont de Seythenex pour les enfants se rendant à l'école.
- **Sécurité** : 5 demandes incluant des préoccupations liées à la régulation des excès de vitesse en centre-ville ou dans certains hameaux.
- **Social et citoyenneté** : des demandes liées à l'inclusion et à la vie collective.

Les participants ont salué la qualité de l'accueil, la clarté des informations transmises et l'accompagnement personnalisé pour orienter leurs demandes vers les services concernés (état civil, police municipale, services techniques, etc.).

« Ces premières permanences confirment l'importance de maintenir ce lien direct entre élus et habitants.

Notre engagement reste entier : répondre au mieux à ces sollicitations, en garantissant le suivi et des solutions adaptées. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les services municipaux pour apporter des réponses concrètes et satisfaisantes à chaque problématique soulevée et ce, autant que possible. »



Prochaine permanence : Samedi 5 septembre



COMPLEXE SPORTIF CHANTIER EN COURS



La construction du complexe sportif se poursuit. Ce projet, décidé par la précédente Municipalité, va permettre de répondre aux besoins des associations de danse, gym et arts martiaux. Sa réalisation, qui impacte très fortement le budget pour 2026, devrait s'achever au premier semestre 2027.

Le bâtiment est en cours de construction depuis plusieurs mois, sur le site sportif Alice Milliat aux Prés d'Enfer. De semaine en semaine, nous avons pu voir la structure s'ériger, les panneaux d'isolation en paille et fibre de bois être installés, tout comme l'impressionnante charpente.

Un chantier exemplaire

Dès le début de sa conception, le bâtiment a été pensé pour être écoresponsable et bioclimatique, afin de réduire les besoins en énergie, d'utiliser les matériaux locaux. Isolation en paille et fibre de bois, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture, ventilation naturelle, soin porté à l'acoustique, récupération des eaux de pluie, raccordement au réseau de chauffage urbain... Ce bâtiment est pensé pour respecter les exigences d'une construction à haute qualité environnementale.

Le bâtiment est exemplaire à plus d'un titre, notamment parce qu'il s'insère pleinement dans la filière bois local :

- **charpente et habillage en bois local** (430 m³ au total, dont 295 m³ proviennent des forêts communales, avec des lots d'épicéas scolytés).
- **isolation en paille et en fibres de bois**
- **conception bioclimatique** pour optimiser le confort d'hiver et d'été
- **gestion des eaux pluviales** (cuve de récupération d'eau et jardins de pluie)
- **production d'électricité** grâce à des panneaux photovoltaïques.



8,69 M€ TTC d'investissement mobilisés sur plusieurs années

Budget 2024 : 355 278 €
Budget 2025 : 793 414 €
Budget 2026 : 5 000 000 €
Budget 2027 : 2 545 907 €

Avec l'aide :

- **de l'État** au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - 350 000 €
- **du Conseil départemental** au titre de la politique sportive 2025 - 300 000 €
- **de la Région Auvergne Rhône-Alpes** - 240 000 €
- Une demande est en cours auprès du Conseil départemental au titre du Contrat Départemental Avenir et Solidarité : 300 000 €.



VIVE LES ASSOCIATIONS

Le 27 mai, ce sont près de cent responsables d'associations qui ont répondu à l'invitation du Maire Yves Crépel, pour un temps de présentation et d'échanges avec la nouvelle équipe municipale.

La réunion a permis aux élus de se présenter et d'indiquer leurs domaines de délégations respectives, ainsi que leur parcours et leurs centres d'intérêt. Le Maire avait également convié les agents municipaux travaillant chacun dans leurs domaines d'activités en lien avec les associations à se présenter : service communication, services œuvrant au sein de la DESCCA (Direction de l'Education, du Sport, de la Culture, de la Citoyenneté et des Animations).

De nombreux représentants d'associations ont ensuite pris la parole, pour poser des questions. A l'issue de ces échanges, le Maire, après avoir remercié les responsables d'associations pour leur présence, leur écoute et leur participation, a rappelé combien leur action était importante pour la ville. « *Que vous œuvriez dans le domaine du sport, de la culture ou du social, votre engagement quotidien contribue de manière essentielle au dynamisme et à la cohésion du territoire [...] La richesse d'une ville tient pour beaucoup dans l'énergie, la créativité et l'engagement des associations et de leurs bénévoles qui interviennent jour après jour pour le collectif, la découverte, la mise en valeur, le lien et le partage.* »

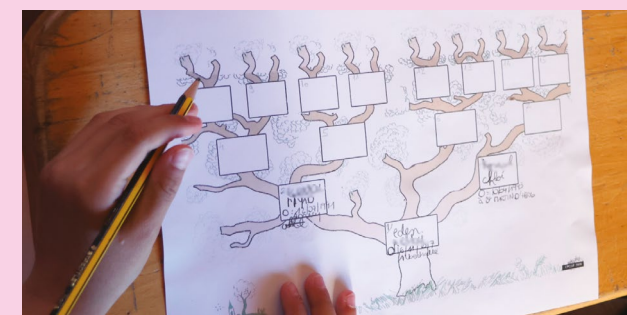


OLYMPIADES DES ÉCOLES



Le 22 mai, les 339 enfants des écoles élémentaires de Faverges-Seythenex se sont retrouvés sur le site sportif Alice Milliat aux Prés d'Enfer pour découvrir les activités proposées par les associations locales, la Micro-Folie et la police municipale.

Chaque année, les associations et les partenaires de la Ville participent pleinement à cet événement qui permet de mettre en valeur leurs activités. Un grand merci aux bénévoles impliqués dans cette journée : Judo-Club, Karaté-Club, RC Faverges, Tennis-Club, Faverges-Seythenex Cyclisme, Ecole des Arts Vivants, Histoire et patrimoine des Sources du lac, Badminton-Club, Groupe Nature ! Merci également aux équipes pédagogiques, aux parents, aux agents municipaux : animateurs du périscolaire et de la Micro-Folie, service des sports organisateur de ces 5^e Olympiades !



LA MAGIE DU STREET ART A L'ÉCOLE DE SEYTHENEX

avec l'artiste Amok

La cour de l'école de Seythenex s'orne depuis la mi-juin d'une fresque dédiée aux animaux fantastiques. La Ville a sollicité l'artiste de street art Amok et lui a demandé de mettre en œuvre ce projet avec les enfants de l'école.

L'artiste Amok, bien connu des habitants de Faverges-Seythenex pour avoir réalisé plusieurs projets de fresques, a mené un projet avec les enfants de l'école de Seythenex qui s'est concrétisé en juin par la réalisation d'une fresque sur le mur de la cour d'école.

La fresque a été imaginée avec l'ensemble des enfants de l'école sous la forme d'une « concertation » animée par les délégués de chaque classe. Le thème des animaux fantastiques a été choisi par les enfants qui ont travaillé à l'élaboration des visuels. Sous la houlette d'Amok, les enfants se sont ensuite attelés au travail de peinture.

La fresque a été inaugurée le 25 juin en présence de Cécile Morat, adjointe au maire déléguée au scolaire, de Didier Josserand, adjoint au maire, de Virginie Coudert, directrice, de Caroline Keizer-Beck, enseignante, des parents et de leurs enfants.

Tous les élèves peuvent être fiers de la réalisation de cette œuvre artistique qui contribue à embellir la cour !

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme intercommunal d'éducation artistique et culturel, financé par la Communauté de communes et mis en œuvre par la Ville de Faverges-Seythenex.



UN OPÉRA POUR TOUS

L'épopée fantastique des Sources du lac

Les 4 et 5 juin, 300 élèves du territoire ont donné trois représentations d'un opéra imaginé spécialement pour l'occasion et préparé depuis de longs mois.

L'épopée fantastique des Sources du lac est un opéra pour enfants qui retrace l'histoire des Sources du lac d'Annecy. Plus de 300 élèves de sept écoles du territoire ont préparé ce grand projet artistique depuis novembre dernier.

Un spectacle d'envergure, aux disciplines artistiques multiples : orchestre, chœur, théâtre, chorégraphie, textes et mise en scène.

Un projet qui a mobilisé plusieurs outils, financements et partenaires culturels locaux :

- le programme intercommunal d'Education Artistique et Culturelle (EAC) financé par la CCCLA et mis en œuvre par le service culturel de la mairie de Faverges-Seythenex,
- la Ville de Faverges-Seythenex qui a mis en place les Orchestres à l'école,
- l'Ecole des Arts Vivants qui anime ce dispositif innovant et coordonne le projet d'opéra avec le service culturel.

Il bénéficie du financement de la Communauté de Communes, de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, du département de la Haute-Savoie (pour la partie Education Artistique et Culturelle) et de la ville de Faverges-Seythenex (pour les orchestres à l'école).



© C. Delabie / CCCLA



UNE BD POUR LES CM2

Les élus ont remis aux CM2 une BD retraçant la vie d'Alice Milliat.

C'est une initiative mise en place par l'équipe municipale précédente depuis deux ans que le maire et Cécile Morat, adjointe, ont perpétuée les 15 et 22 juin : rencontrer les élèves alors qu'ils s'apprêtent à quitter leur école pour le collège, étape importante dans la vie scolaire, et leur remettre un roman graphique sur une personnalité emblématique de la reconnaissance des femmes dans les compétitions sportives.

Née en 1884, Alice Milliat est la fondatrice de la Fédération sportive féminine internationale. Elle a organisé les premiers Jeux mondiaux féminins en 1922 et joué un rôle-clé dans l'entrée des femmes aux Jeux Olympiques et la reconnaissance du sport au féminin dans la société. A l'automne dernier, son nom a été donné à l'ensemble d'équipements sportifs situés à l'entrée de Faverges, comprenant le pumptrack, la salle omnisports, l'aire multisports, le skate-park, le city-stade, la future salle de sport.



PORTTRAITS

les acteurs de notre territoire

Ouvrons la porte de quelques-uns de nos commerces et donnons la parole aux personnes qui les font vivre. Qu'ils soient présents depuis de nombreuses années ou tout récemment installés, commerçants et artisans nous livrent un peu d'eux-mêmes et de leur vision de la commune.

La boîte à mélisse



● **Quand on entre dans la Boîte à mélisse, que remarque-t-on ?**

Eve Bery : L'odeur. Toutes les plantes mélangées, dès qu'on pousse la porte.

● **Après une cueillette, que se passe-t-il ?**

EB : Je trie, je dispose, j'attache en l'air pour le séchage. En ce moment, c'est le coquelicot — je détache les pétales un par un.

● **Quelle est votre plante préférée ?**

EB : La reine des prés, magnifique, et qui porte bien son nom : elle se tient droite. Celle que j'aime le moins ? La mélisse. Je n'aime pas son odeur, je n'en ai jamais goûté, je crois. Ironie : c'est le nom de ma boutique !

● **Un souvenir d'enfance lié à une plante ?**

EB : Le coucou ou primevère

officinale. Jaune, facile à ramasser. Le souvenir des promenades du dimanche quand j'étais enfant.

● **Ce que vous aimeriez que les gens retiennent ?**

EB : Je me décarcasse pour avoir un commerce de qualité, ancré dans la proximité, avec des plantes soigneusement sélectionnées. Une belle qualité de vie, entre lac et montagnes.

Fleurazur

● **Depuis combien de temps êtes-vous fleuriste à Faverges ?**

Martine Abry-Durand : Quarante ans en novembre !

● **Quels sont les éléments pour un bouquet réussi ?**

MAD : Du choix, des fleurs de qualité, l'harmonie des couleurs, l'inspiration.

● **Pourquoi êtes-vous devenue fleuriste ?**

MAD : J'aimais les fleurs et je ne voulais pas faire de

grandes études. Je me suis orientée vers cette voie et la passion est arrivée plus tard.

● **Votre fleur préférée et celle que vous aimez le moins ?**

MAD : Celle que j'aime le moins, c'est le lys, il sent fort. J'aime beaucoup les hortensias, les pivoines, les arums. Les goûts changent et les variétés aussi, avec les années et aussi les saisons.

● **Qu'est-ce qui va vous manquer une fois à la retraite ?**

MAD : Mes fleurs et mes clients, la déco et surtout les fêtes de Noël !

● **Un souvenir ou une anecdote qui vous a le plus marquée ?**

MAD : Quand on me demande des bouquets en saucisson, en bonbon, en légume.



Fleurazur
20 place de l'Eglise

La clinique des pompes

● **Pourquoi la cordonnerie, et comment avez-vous rencontré Michel ?**

Florent Strub : J'étais boulanger, mais passionné de chaussures. Après ma formation, impossible de trouver un employeur ; alors j'ai décidé d'ouvrir mon propre atelier. En faisant le tour, j'ai rencontré Michel qui partait à la retraite un an plus tard.



La clinique des pompes
95 rue Carnot

● **La réparation la plus gratifiante ?**

FS : Un étui de fusil de chasse, on sentait le soin que le propriétaire portait à un objet qu'on voit rarement dans un atelier.

● **Trois conseils pour bien choisir ses chaussures...**

FS : Ne pas avoir peur du prix, c'est un investissement pour la durabilité. Privilégier le cuir véritable, le similicuir ne tient

pas dans la durée. Et favoriser le Made in France : nos manufactures sont reconnues dans le monde entier.

● **L'objet qui attire l'œil dans l'atelier ?**

FS : Une paire de chaussures anciennes, de belle qualité, sur laquelle j'ai posé une semelle moderne. Pour montrer qu'on peut personnaliser l'ancien avec du neuf.

NORMALISATION DES DROITS DE PLACE

avec nos commerçants

Le conseil municipal du 5 juin dernier a adopté la modification tarifaire d'occupation du domaine public.

Parce que ce sujet suscite des questions légitimes, nous souhaitons vous apporter des informations claires et factuelles.

Pourquoi une réglementation ?

Réglementer et tarifier l'occupation du domaine public est une obligation légale pour toutes les communes de France depuis 2006. Cette réglementation protège à la fois le professionnel et la commune en cas d'incident, et garantit l'égalité entre tous les utilisateurs de l'espace public. À Faverges-Seythenex, cette règle n'était pas clairement appliquée : tous les tarifs n'étaient pas fixés, certains professionnels payaient, d'autres non. Plusieurs commerçants et restaurateurs nous ont eux-mêmes demandé de régulariser cette situation avant l'été, pour sécuriser et valoriser leur activité.

Cette grille tarifaire concerne :

- Droit de place sur les marchés
- Ventes occasionnelles et commerces ambulants
- Événements à but lucratif
- Terrasses et commerces sédentaires
- Étalages et dispositifs de vente
- Mobilier, enseignes, parasols
- Autres occupations (taxi, etc.)

Le tarif des terrasses ouvertes est de 2 €/m²/mois, les enseignes et étalages restent aux mêmes tarifs qu'avant. Les chevalets, portemenus, oriflammes et parasols non fixés au sol demeurent entièrement gratuits.

Mettons les chiffres en perspective

Le coût d'une terrasse de dimension moyenne sur notre commune (environ 25 m²) est de 50€ par mois. D'avril à octobre, cela revient à 350€, soit 29€ par mois lissés sur l'année. Le tarif appliqué à Faverges-Seythenex est dans la fourchette basse du département.

Une démarche simplifiée

La procédure de dépôt d'une demande d'occupation du domaine public a été simplifiée (le dépôt et le traitement de la demande sont passés d'un mois à trois mois sans obligation de retirer la terrasse et avec validation automatique de la mairie en cas de non réponse). Des documents d'accompagnement seront prochainement mis à disposition pour faciliter les démarches de chacun.

« Notre engagement : une terrasse, une oriflamme, un étalage sont des signes de vie dans notre centre-bourg. Nos équipes travaillent toute l'année à entretenir, embellir, valoriser et fleurir nos espaces publics. Soutenir nos commerçants, c'est aussi leur offrir un cadre clair, juste et sécurisé. C'est tout le sens de cette démarche : agir dans l'égalité, la sécurité et la confiance entre habitants, professionnels et élus. »

Date à retenir

La Municipalité invite les commerçants à une réunion d'échanges le **jeudi 15 octobre à 19h15** à la salle du conseil.

La brève

EXTENSION DU MARCHÉ le mercredi

C'est un des beaux marchés du secteur, réputé pour sa qualité et la diversité des produits présentés et très apprécié des habitants comme des visiteurs.

Face à l'augmentation des demandes de participation, la Municipalité a décidé d'agrandir le marché du mercredi. Depuis début juin, de nouveaux exposants sont présents sur la partie reliant le marché au parvis de la salle polyvalente.



Questionnaire
en ligne sur
vos modes de
consommation



BUDGET 2026

Le budget 2026 de la Ville de Faverges-Seythenex a été adopté le 29 avril par le conseil municipal. Ce vote est intervenu quelques semaines seulement après l’installation du nouveau conseil, limitant grandement la capacité d’intervention de la Municipalité. C’est donc un budget impacté d’une part par les engagements pris les années précédentes, d’autre part par l’effort global demandé aux collectivités territoriales de participer à la réduction du déficit national.

Chiffres-clés

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

16,5 M€

BUDGET D’INVESTISSEMENT

13,2 M€

TOTAL BUDGET PRINCIPAL

29,7 M€

LES BUDGETS ANNEXES

Équilibrés en recettes et en dépenses

Budget eau et affermage

Fonctionnement : 762 561 €
Investissement : 998 422 €
● dont travaux à Englannaz : 220 500 €
● dont conduite Plan du Tour 1^{ère} tranche : 225 000 €

Budget chambres funéraires

Fonctionnement : 62 860 €
Investissement : 0 €

Budget forêt

Fonctionnement : 106 621 €
Investissement : 73 213 €
● dont acquisitions parcelles, exploitation forestière, mise en valeur sentiers : 57 300 €

Budget section du couchant

Fonctionnement : 75 910 €
Investissement : 38 064 €



A savoir !

Les taux de fiscalité restent identiques à ceux de 2025.

- Foncier bâti : 27,49 %
- Foncier non bâti : 49,20 %
- Taxe d’habitation : 21,70 % (résidences secondaires et logements vacants)

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

16 538 902 € en dépenses et en recettes

DÉPENSES dont

Charges de personnel
6 174 400 €

Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien bâtiments, voirie)
4 075 349 €

Autres charges (subventions, SDIS, CCAS...)
1 216 430 €

Autofinancement
(virement à la section Investissement)
2 766 000 €

RECETTES dont

Fiscalité directe
8 724 489 €

Dotations et subventions
3 516 234 €

Vente des services
1 069 100 €

INVESTISSEMENT

13 186 929 € en dépenses et en recettes

DÉPENSES dont

Emprunts et dette
1 196 500 €

Études et logiciels
109 939 €

Travaux
8 395 498 €

Subventions versées (Syane)
32 647 €

Autres immobilisations financières
360 217 €

RECETTES dont

Virement de la section Fonctionnement
2 766 000 €

Dotations et réserves
885 000 €

Subventions reçues
1 916 229 €

Emprunt
2 500 000 €

Produits de cession
3 570 000 €



BUDGET 2026

Les programmes menés sur plusieurs années (APCP)

Une partie des crédits prévus en 2024 et 2025 n'ayant pas été réalisée pour les quatre programmes en cours, des redéploiements sont effectués sur 2026, 2027, et même 2028 (église et paroi rocheuse).

● **Complexe sportif**, maintenu à 8 694 600 € TTC. Crédits redéployés sur 2026 et 2027.

● **Réhabilitation des églises de Seythenex et Faverges**, maintenue à 1 720 600 € TTC. Crédits redéployés sur 2026, 2027 et 2028.

● **Travaux de voirie**, maintenus à 2 229 000 € TTC. Crédits redéployés sur 2026 et 2027.

● **Sécurisation des parois rocheuses**, maintenue à 1 360 000 € TTC. Crédits redéployés sur 2026, 2027 et 2028.

INVESTISSEMENT

Travaux et études

8 538 084 €

Bâtiments

365 156 €

dont églises 57 750 €
glacier 142 000 €
Grand Bourgeois 67 000 €
salle omniculture 33 000 €
= travaux conduits sur plusieurs années

Cadre de vie

1 140 667 €

dont rachat terrains bâtis 734 500 €
montée du château 80 700 €
parc Simon Berger 42 500 €
aménagements PAV 46 500 €

Équipements sportifs

5 193 360 €

dont complexe sportif (travaux conduits sur plusieurs années) 5 000 000 €
report 2025 (éclairage stade, pumptrack...) 173 000 €

Voirie réseaux

665 311 €

dont travaux structurants 237 600 €
voirie (hors programmes pluriannuels) 71 900 €
Syane 75 000 €
transformateur Enedis 73 300 €

Informatique, mobilier

80 401 €

dont logiciels métiers 40 000 €
matériel informatique dans les écoles 20 900 €
matériel pour la médiathèque 12 500 €

Véhicules, matériel

295 227 €

dont véhicule portage des repas + bornes 67 600 €
véhicule voirie 125 800 €
matériel divers 40 000 €

Enfance, scolaire, cuisine

249 462 €

dont rénovation de classes 88 200 €
cuisine centrale 42 200 €
entretien bâtiments scolaires 40 000 €
portail école 22 100 €

Culture

230 273 €

dont salle polyvalente et foyer rural 137 070 €
Salle diocèse et musée 40 200 €
événement-bennes 24 300 €

Divers

318 227 €

dont démantèlement remontées mécaniques 230 800 €
sécurité 79 100 €

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Taille des haies

Les riverains (propriétaires ou locataires) doivent obligatoirement tailler leurs haies, arbustes ou arbres en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celles-ci, ne gênent pas les piétons et ne cachent pas la visibilité des panneaux de signalisation ou feux tricolores.

Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

● La règle de base est simple : si votre haie mesure jusqu'à 2 mètres de haut, elle doit être plantée au minimum à 50 cm de la limite séparative.

Au-delà de 2 mètres, la distance minimale passe à 2 mètres (article 671 du Code civil).

● Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (réseaux électriques et télécommunication, éclairage public).

Elagage des arbres

L'élagage fait l'objet de textes de lois : la personne ou la collectivité qui fait élaguer des arbres ou tailler des arbustes est soumise à un certain nombre d'obligations dans sa pratique. Inversement, un particulier est en droit d'exiger de son voisin qu'il fasse élaguer ses arbres ou tailler ses arbustes si ceux-ci commencent à avoir des branches qui pénètrent dans son jardin.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient, imposer aux riverains des voies concernées, de procéder à l'élagage des arbres ou à l'abattage de ceux-ci dès lors qu'ils portent atteinte à la sécurité d'autrui (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

➤ Pour protéger les oiseaux et leurs nids, il est recommandé de s'abstenir de tailler les haies et d'élaguer les arbres entre mars et août.

Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont encadrés par un arrêté préfectoral.

Ils peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches de 10h à 12h.

A noter que le Maire a pris un nouvel arrêté pour rétablir la possibilité d'effectuer ces travaux de jardinage et de bricolage le dimanche matin.

FACE À LA CANICULE

L'épisode caniculaire de ce début d'été demande une adaptation de tous (rester au frais, boire de l'eau, manger en quantité suffisante, privilégier les activités sans effort, donner et prendre des nouvelles de ses proches...), dans la mesure du possible et de ses moyens.

En parallèle, la Ville déploie un ensemble de mesures pour protéger et accompagner ses habitants :

- **Activation de la veille téléphonique** auprès des personnes inscrites sur le registre communal des personnes fragiles/isolées. Le personnel municipal et les élus se relaient pour contacter par téléphone les personnes inscrites.

- **Encadrement de la pratique sportive et des activités sur les aires de jeux** par arrêté municipal lors du pic de chaleur fin juin.

➤ DANS LES ÉCOLES

- **Acquisition complémentaire de 14 ventilateurs**, distribués en fonction des besoins exprimés par chaque directrice d'établissement. En tout, neuf ventilateurs sont à disposition à l'école Ginette Kolinka, quatre à l'école de Seythenex, cinq à l'école René Cassin.

- **Information communiquée** aux écoles sur la mise en place des mesures préconisées par la Préfecture.

- **Demande du Maire** adressée aux écoles d'établir un **relevé de température des locaux** matin et après-midi et de les transmettre en mairie.

- **Restauration scolaire** : adaptation des menus pour servir des repas froids.

- **Installation de tuyaux d'arrosage** dans chaque école pour permettre aux enseignants de rafraîchir les enfants.

- **Aménagement du temps de travail** des agents intervenant dans les écoles, avec aération des locaux entre 6h45 et 7h15.

➤ EN MAIRIE

Adaptation des horaires de travail pour les agents municipaux.

Merci à l'ensemble des agents municipaux, des partenaires et des bénévoles mobilisés, ainsi qu'à chacun d'entre vous pour votre vigilance et votre solidarité !

➤ A la rentrée de septembre, la commune va réfléchir à des actions plus complètes et pérennes pour faire face à la canicule.

AIRE DE CAMPING-CARS

La Municipalité met en application sa décision de rouvrir l'aire de camping-cars.

L'aire de camping-car située à côté du stade Jean Carquex est à nouveau en fonction. Cet équipement, très apprécié, avait été fermé en 2023 par la précédente Municipalité pour permettre la mise en œuvre d'un projet de pôle de santé, après la vente du terrain concerné.

La vente du terrain, tout comme le projet, n'ayant pas abouti, le terrain est resté inutilisé. Yves Crépel et son équipe ont donc décidé d'accueillir de nouveau les visiteurs et les touristes sur cet espace. La réouverture a été validée en conseil municipal le 8 juillet dernier. Les conditions d'accès sont identiques, sur une base de gratuité.

Cette réouverture est temporaire dans la mesure où la Municipalité souhaite étudier la création d'une autre aire de camping-cars avec une plus grande capacité d'accueil et proposant des services complémentaires. Son emplacement reste à définir et son accès serait soumis à une tarification, à fixer en conseil municipal.

« Nous voulons garder sur Faverges-Seythenex la possibilité d'accueillir les touristes et les visiteurs qui se déplacent en camping-cars. C'est pourquoi nous rouvrons cette aire qui était très prisée, proche du centre-ville et gratuite. Cette ouverture est temporaire car nous réfléchissons à la réalisation d'un nouvel équipement, plus adapté. »

Quelques travaux de remise à niveau ont été effectués : accès à l'eau et système de vidange des toilettes remis en service, terrassement effectué avec apport de gravier, circuit d'enlèvement des ordures ménagères réactualisé avec la CCSLA et augmenté en période de haute fréquentation.

LA BELLE ÉTOILÉE



Le projet immobilier va démarrer.

La future résidence, située sur le site de l'ancienne clinique Berger au centre de Faverges, est portée par la coopérative Habité. Elle comprend 39 logements, du T2 au T4, dont une part en Bail Réel Solidaire *, ainsi qu'un bâtiment dédié à la vie collective.

Ce projet est lauréat du Sceau d'Excellence de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain ». Sa singularité repose sur une méthodologie unique basée sur les ressources locales : partenaires et artisans locaux, matériaux vernaculaires**, habitants de la commune et de la communauté de communes, élus... Une conception qui se caractérise également par la co-construction avec les acteurs locaux, grâce à des ateliers participatifs menés sur plusieurs mois, en amont du dépôt du permis de construire.

Place à l'ouverture du chantier ! Courant juillet, les travaux démarrent et marquent ainsi le début d'une nouvelle phase du projet : sa réalisation. La livraison est prévue début 2028. Il reste quelques appartements disponibles en BRS ou en acquisition classique !

* Qu'est-ce que le Bail Réel Solidaire ?

C'est un dispositif qui permet de dissocier le foncier du bâti afin de baisser le prix des logements. Le BRS concerne uniquement l'achat de résidence principale. L'acquéreur doit respecter les plafonds de revenus du Prêt Social Location-Accession (PSLA).



** L'architecture vernaculaire se définit par des constructions traditionnelles réalisées avec des matériaux locaux, selon des techniques ancestrales propres à chaque région.

CASUARIA, EN ROUTE POUR BÂTIR DEMAIN



Lancées en 2023 sous l'ancienne mandature, les cinq opérations issues de l'Appel à Projets multisites se poursuivent avec la nouvelle équipe municipale.

C'est un total de 145 logements et trois locaux d'activité qui vont être réalisés sur cinq sites différents. Deux bâtiments anciens vont être réhabilités et trois constructions neuves réalisées sur des friches urbaines. Plusieurs typologies de logements sont envisagées pour répondre aux différents besoins identifiés sur le territoire : du T1 au T5, du locatif social à l'accession classique en passant par du BRS (Bail Réel Solidaire), une résidence senior et une résidence intergénérationnelle et mobilité jeunes actifs.

Cette opération innovante inspire de nombreux territoires, à l'échelle départementale comme nationale :

- en Haute-Savoie grâce à la mise en réseau des chefs de projet Petite Ville de Demain et la promotion de ce type d'opérations par la Foncière 74,
- à l'échelle nationale grâce à la mise en valeur du projet en congrès des Notaires et par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Les dates-clés des projets

Février 2023 : signature de la convention-cadre Petite Ville de Demain

Septembre 2023 : lancement de l'Appel à Projets

Juillet 2024 : l'Opération est attribuée à l'opérateur Villes et Villages Création, groupé avec des bureaux d'études et deux cabinets d'architectes

Avril 2025 : la promesse de vente est signée entre la commune et l'opérateur pour les cinq sites

Juin 2025 : la modification n°2 du PLUi est approuvée

Avril 2026 : les cinq permis de construire sont obtenus et purgés (débarrassés de tout recours)

Mai/juin : des fouilles sont réalisées sur les sites de Sorbonne, Soierie et les Thermes pour effectuer un diagnostic archéologique

Septembre 2026 : lancement commercial

2^e semestre 2027 : démarrage des travaux.



Bâtiment administratif



Nicolas Blanc



La Soierie



La Sorbonne



Les Thermes

Par son exemplarité, cette opération a obtenu plusieurs subventions du Fonds Vert :

- ingénierie
- recyclage foncier
- aide aux maires bâtisseurs.

EN IMAGES

Rallye auto

3 et 4 avril



Printemps des chèvres

11 et 12 avril



Festival des Arts du cirque

du 16 au 19 avril



Concert Voix de légende

7 juin



Fête de la musique

21 juin

Bühlertal fête ses 725 ans

26 au 29 juin



Fête de la musique

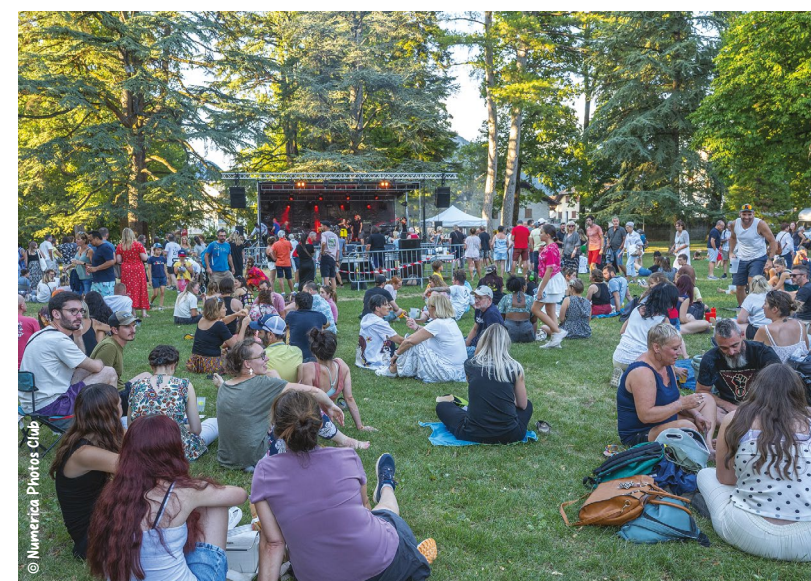
21 juin

EN IMAGES



C'en scène

3 juillet



C'en scène

3 juillet

BUDGET PARTICIPATIF ÉTAT DES LIEUX

avec les habitants

Sur les 48 projets déposés entre 2022 et 2025 dans le cadre du Budget participatif, 12 sont arrivés à terme. La Municipalité souhaite maintenant prendre le temps d'interroger ce dispositif en commission pour faire évoluer le dispositif et sa mise en œuvre.

BUDGET PARTICIPATIF

La récap en chiffres

2022

9 projets déposés
6 soumis au vote
192 votants
4 réalisés
Budget : 42 366 €

2023

16 projets déposés
7 soumis au vote
235 votants
3 réalisés
Budget : 19 177 €

2024

16 projets déposés
8 soumis au vote
327 votants
2 réalisés
Budget : 38 400 €

2025

7 projets déposés
5 soumis au vote
70 votants
3 réalisés
Budget : 12 660 €

48 projets déposés
en tout
26 validés
12 mis en œuvre

LES PROJETS PAR ANNÉE

2022

● Source du Biel

Installation de capteurs pour analyser le débit du Biel, ainsi qu'un panneau d'information avec texte explicatif et QR-Code qui renvoie sur le site internet présentant les données captées.

● Jeu d'échec géant

Mise en place de tables de jeu dans le parc Berger + jeu géant confié au foyer socio-culturel du collège.

● Parc à Seyth'

Aménagement de jeux pour enfants à proximité du foyer rural.

● Plantation d'arbres

2023

● Basket

Panneau de basket installé à côté du City stade de Viuz (janvier 2026).

● Plaques de rue

Harmonisation de plaques de rue, mise en place d'un QR-Code renvoyant sur des infos (mars 2026).

● Parkings à vélo

Installation de parking à vélo sécurisés (janvier 2026) :

- rue des Ecoles
- parvis de la mairie,
- parking de La Soierie
- Aux Arcades
- rue des Fabriques.

2024

● Fresque à Frontenex

Inaugurée en octobre 2025

● Jumpline

Inaugurée en octobre 2025

2025

● Tables de ping-pong

Table installée à côté de l'aire de jeux à Seythenex (avril 2026). Une autre table est prévue sur le site du pumptrack, son installation est en cours, avec un agencement de tables et de bancs.

● Terrain de pétanque

Terrain réalisé en avril 2026, à côté du Parc à Seyth'.

● Ici commence le lac

60 macarons sont en cours de fabrication (en pierre de lave, revêtement en émail). Ils seront installés en différents points de la ville.



II ARRÊT SUR IMAGE

Le 8 mai 1945 de nouveau
commémoré à Seythenex



C'était un engagement annoncé par Yves Crépel lors de la campagne électorale : la commémoration de la Victoire de 1945 est rétablie à Seythenex. Les habitants, venus en nombre, ont pu partager ce moment avec les élus et les associations patriotiques.

UNE DÉCORATION

pour Emmanuel Bonato

Le 12 juin dernier, une cérémonie, à la fois solennelle et émouvante, s'est déroulée en mairie de Faverges-Seythenex. L'invité d'honneur, Emmanuel Bonato, a reçu la plus haute distinction décernée par le Souvenir français. Dans son discours, Jean-François Bocquet, délégué général du Souvenir français 74, a mis en lumière l'implication de M. Bonato. « Une vie d'engagement que nous saluons. A quelques mois de célébrer votre 94^e anniversaire, vous demeurez pour nous tous un exemple de fidélité, de générosité et de dévouement. »

« J'ai souhaité entretenir le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour la France, afin que nos enfants et l'ensemble de nos concitoyens ne les oublient pas et sachent que c'est grâce à leur combat et leur sacrifice que nous vivons libres ». C'est par ces mots, prononcés pour lui par ses petits-enfants que M. Bonato, digne et très ému, a remercié l'assemblée, ajoutant que sa « plus grande fierté reste l'édifice du monument glorieux au cimetière de Faverges, inauguré en 1915 ».



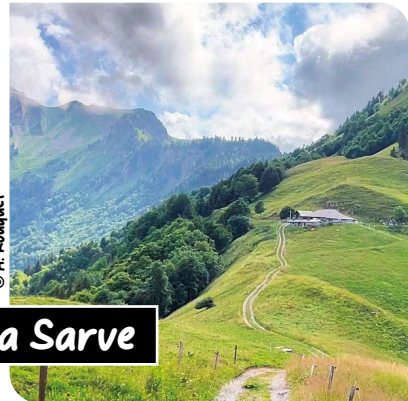
Emmanuel Bonato portant la cravate d'honneur du Souvenir français.

Une distinction réservée à celles et ceux dont l'engagement, la fidélité et le dévouement ont marqué durablement le Souvenir français et le devoir de mémoire que l'association porte depuis près de 140 ans

LES ALPAGES

de notre territoire

Connaissez-vous tous les alpages présents sur les hauteurs de Faverges-Seythenex ? De la Dent de Cons à La Motte en passant par La Sambuy, ces lieux vivent au rythme des alpagistes et de leurs troupeaux.



La Sarve

Alpage situé entre La Motte et le Velan

- Altitude 1420 m
- Gîte tenu par Christophe Murat depuis 2023
- Cheptel : chèvres et production de fromages par Laura Ghezzi depuis trois ans
- Cheptel : vaches aubrac

● Pour le gîte, repas de midi sur réservation - nuitée en demi-pension sur réservation, tél. 07 61 56 51 09.



Les Drisons

Alpage situé sur le massif de La Sambuy, au-dessus de l'abbaye de Tamié

- Altitude 1620 m
- Alpage tenu par Yves Lachenal depuis 1987
- Cheptel : chèvres (70) et vaches allaitantes (20)
- Production : fromages – en vente directement à l'alpage ou au magasin de l'abbaye de Tamié.

- Nuitée possible : 6 €/nuitée (pas de restauration comprise dans la nuitée)
- Les bâtiments et terrains appartiennent à la section du Couchant.

Anecdote :
L'origine du mot du Drison vient du nom de famille Hudryzon, certainement lié à la famille Hudry. Lorsque les cartes IGN ont été créées, une contraction a été faite, transformant l'alpage Hudryzon en Drison.



La Bouchasse

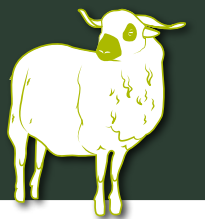
Alpage situé sur le massif de La Sambuy, entre les Drisons et l'arrivée de l'ancien télésiège

- Altitude 1700 m
- Alpage tenu par Virginie Gros depuis 2012 (continuité avec son père Francis).
- Cheptel : 75 chèvres de Savoie dont 60 chèvres allaitantes
- Production : fromages en vente sur place ou au marché de producteurs de Sevrier le jeudi.

- Pas de nuitée.
- Les bâtiments et terrains appartiennent à la section du Couchant.

Anecdote :
Selon Virginie Gros, Bouchasse serait l'endroit où l'on ramasse du bois.

La brève



Des moutons en mission à la centrale photovoltaïque

Cinq ans après sa mise en service, la centrale photovoltaïque au sol de Faverges franchit une nouvelle étape : l'intégration de l'éco-pâturage pour l'entretien du site.

L'éco-pâturage consiste à confier l'entretien des espaces naturels à des herbivores domestiques, plutôt qu'à des moyens mécaniques ou chimiques.

Appliqué à une centrale solaire, l'éco-pâturage permet :

- de maîtriser la végétation sous et autour des panneaux
- d'éviter l'ombrage qui pourrait impacter la production
- de remplacer les interventions mécaniques ou les produits phytosanitaires.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

En mai dernier, douze brebis Thônes et Marthod ont été introduites sur le site de la centrale pendant un mois. Leur rôle :

- brouter et réguler naturellement la végétation,
- maintenir un équilibre écologique du site.

Cette démarche a nécessité des adaptations techniques :

- le renforcement des pieds d'onduleurs,
- l'installation d'un grillage de 2,5 mètres de haut afin de protéger les bêtes des loups.

Source : Terre et Lac Solaire



Le Perillet

Alpage situé sur le massif de la Belle Étoile

- Altitude 1420 m
- Alpage tenu par Valérie Mesnier, nouvelle gestionnaire
- Cheptel : chèvres et moutons
- Production : fromages (installation en cours de finalisation).

- Pas de nuitée, pas de repas.
- Les bâtiments et terrains appartiennent à la commune.



L'Ô de Seythenex

Alpage situé sur le massif de La Sambuy, chemin au départ du parking de La Sambuy

- Altitude 1700 m
- Alpage tenu par la famille de Damien Vacherand-Denand, nouveau gestionnaire
- Cheptel : génisses et chèvres
- Production : fromages en vente sur place ou à la ferme à Seythenex.

- Pas de nuitée.
- Les bâtiments et terrains appartiennent à la section du Couchant

Plusieurs écritures existent

- **L'Ô** de Seythenex, nom d'usage local
- **L'Aulps** de Seythenex, référence sur les cartes

Le mot aulp est une forme savoyarde du latin médiéval alpem, qui désigne un pâturage de montagne utilisé pour l'estive. On retrouve cette racine partout dans les Alpes : Aulp de Seythenex, col de l'Aulp, vallée d'Aulps, tête de l'Aulp

« L'Ô » ou « Lô »

Dans le pays de Faverges et des Bauges, le mot patois « lô » est simplement une forme locale contractée de l'aulp.

Ce que cela signifie sur la Sambuy

Quand les anciens parlaient de « monter à Lô », ils ne désignaient pas un lieu différent de l'Aulp : ils parlaient simplement de l'alpage par excellence de Seythenex, celui situé sous la pointe de La Sambuy. Les archives patrimoniales mentionnent d'ailleurs l'« Aulp de Seythenex » comme l'alpage historique dépendant autrefois de l'abbaye de Tamié.

Alpage des Prés

Alpage des Prés situé sur le massif de La Sambuy, sous Praz Rupt

- Altitude 1120 m
- Alpage tenu par Christian Roseti
- Cheptel : vaches et moutons
- Production : fromage et viande de mouton

- Pas de nuitée, pas de repas.
- Les bâtiments et terrains appartiennent à M. Roseti, l'alpage pour 2/3 à la section du Couchant, 1/3 à la commune.

Liste Faverges-Seythenex Demain

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous tenons, avant toute chose, à vous exprimer notre profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 22 mars. Celle-ci nous honore et nous engage, désormais, à œuvrer avec détermination pour Faverges-Seythenex.

L'installation du conseil municipal, le 28 mars, puis l'adoption des délégations des maire-adjoints et conseillers délégués, le 8 avril, ont marqué le début d'un nouveau mandat. Nous avons fait le choix d'installer avec M. le Maire, 9 adjoints et 2 conseillers municipaux délégués, en ajustant les indemnités de chacun pour rester dans l'enveloppe allouée. Cette organisation permet une meilleure couverture des délégations et une réactivité accrue au service de tous.

Notre équipe élargie aux conseillers municipaux (26 élus dont seuls 4 ont déjà exercé un mandat) découvre la solennité qui accompagne l'exercice et la disponibilité nécessaire ; pas toujours facile pour la majorité qui travaille mais notre engagement reste entier. La confiance au sein de l'équipe nous permet de nous suppléer le cas échéant.

Depuis le 8 avril, chaque adjoint et conseiller délégué a pris le temps nécessaire pour s'approprier la fonction, découvrir l'organisation de notre collectivité, et rencontrer les agents des différents services. Nous tenons à saluer leur travail et leur engagement au quotidien, sans lesquels aucune action publique ne serait possible. Ces premières semaines, riches en apprentissages et en rencontres, ont été exigeantes, mais aussi profondément exaltantes.

Dans ce laps de temps, les commissions et représentativités auprès des organismes extérieurs ont commencé à être installées, avec une ouverture aux minorités, gage de diversité et de richesse dans nos échanges.

Par ailleurs, compte tenu des délais relatifs au vote du budget, nous nous sommes inscrits dans la continuité du débat d'orientation budgétaire conduit sous l'ancienne mandature, à quelques exceptions près.

Ainsi nous avons pu abonder quelques demandes de subvention en accord avec la commission dédiée. Sur ce point, nous avons pris connaissance des critères d'attributions. Si ceux dévolus aux associations sportives sont clairs et impartiaux, un travail devra être conduit pour l'attribution des subventions aux actions sociales pour plus d'objectivité.

Nous n'avons pas perdu de vue les engagements portés pendant notre campagne. Déjà, plusieurs initiatives ont vu le jour :

- La réouverture de l'aire de camping-car à Faverges, qui répond à une attente forte et envoie un signal clair : celui d'une ville ouverte et accueillante pour les touristes.
- La mise en place d'une réglementation des terrasses en centre-ville. Réglementer et tarifier l'occupation du domaine public est une obligation légale pour toutes les communes de France depuis 2006. À Faverges-Seythenex, cette règle n'était pas appliquée de manière uniforme. Soutenir nos commerçants, c'est aussi leur offrir un cadre clair, juste et sécurisé. Cette démarche vise à garantir l'égalité de traitement, la sécurité pour tous, et à renforcer la confiance entre habitants, professionnels et élus, pour une commune apaisée.
- Sur le volet de la démocratie participative, nous avons lancé la permanence des élus, ouverte chaque mois. Cet espace simple et accessible permet des échanges directs, de l'accueil, du conseil et de l'orientation vers les services municipaux compétents. Les deux premières permanences ont confirmé l'importance de maintenir ce lien de proximité.

Notre engagement reste entier : écouter vos sollicitations et chercher, pour chaque problématique soulevée, des réponses concrètes et satisfaisantes, dans la mesure de nos moyens.

Ce premier message est l'occasion de réaffirmer notre volonté d'agir avec transparence, équité et proximité. Ensemble, construisons l'avenir de Faverges-Seythenex.

La majorité municipale

Liste Envie Commune

Ce début de mandat confirme nos craintes : la majorité municipale peine à incarner le changement annoncé. Nous saluons néanmoins la poursuite de projets utiles : orchestre à l'école, salle de sport, projet multisites, réflexion sur les parkings, nouvelle crèche.

Mais l'engagement et la rigueur font défaut. Comment expliquer les retards et absences répétés d'élus (6 absents au 2^e conseil, 10 au 3^e) ? Pourquoi le budget participatif disparaît-il du budget 2026 au motif de finaliser des projets en cours, alors que leur réalisation intervient souvent avec décalage ?

La Commission Permanente du CCAS, pourtant essentielle pour attribuer des aides aux personnes en difficulté, n'est toujours pas installée. Où est la proximité promise ? L'absence de la majorité lors de plusieurs événements locaux interroge également.

Le maire parle d'apaisement, mais ses actes ne suivent pas : notre équipe est écartée de certaines visites et communications, et une aire de camping-cars est privilégiée au détriment du projet de maison médicale.

Face à cela, nous restons à l'écoute de nos concitoyens. Notre rôle est clair : être une opposition vigilante et constructive, attachée à la transparence, à l'équité et à l'intérêt de tous. Comptez sur nous pour défendre notre commune avec exigence.

Pour nous joindre : enviecommune74@gmail.com

L'équipe Envie Commune
Christine Dumont-Thiollière, Gilles Andrevon,
Martine Brassoud

Liste Ensemble pour Faverges-Seythenex

Depuis notre installation au conseil, notre volonté est claire : servir l'intérêt général et contribuer utilement aux débats de Faverges-Seythenex.

Notre engagement repose sur des principes simples : être force de proposition, constructifs, exigeants et toujours respectueux.

Si le débat démocratique implique des désaccords que nous assumons, nous veillons à écouter et à rechercher les solutions les plus adaptées.

Nous avons déjà pris position sur des sujets clés. Nous avons ainsi exprimé notre désapprobation face à une mesure imposée à nos commerçants, déjà en difficulté. Si cette décision a un fondement légal, elle ne présentait aucune urgence et méritait un débat préalable pour en mesurer les impacts économiques.

À l'inverse, d'autres dossiers exigent l'attention immédiate de la municipalité. C'est le cas de l'EHPAD, qui concerne directement nos aînés et leurs familles, mais aussi de la Sambuy, site emblématique dont les enjeux dépassent le cadre communal. On ne peut plus laisser s'enliser ces sujets structurants. Les habitants attendent une vision claire, des orientations assumées et un calendrier d'action. Ces questions devront rapidement faire l'objet d'échanges transparents.

Nous sommes prêts à travailler avec sérieux, dans un esprit de dialogue et de responsabilité, au service de tous les habitants de Faverges-Seythenex.

L'équipe Ensemble pour Faverges-Seythenex
Jean-Louis Merle, Charlyne Binet,
Florence Botalla-Gambetta, Stéphane Gaillard

MARCHÉ D'ARTISANS ET DE CRÉATEURS

FAVERGES-SEYTHENEX



Bijoux
vêtements
Beauté
Céramique
Savons
et bien d'autres
créations



CONCERT
SUR PLACE



JEUDIS 16 ET 30 JUILLET
JEUDIS 13 ET 27 AOÛT

9 Parc Simon Berger

PROGRAMME DES CONCERTS

à partir de 18h



SLIM SCRAGGY SOUL

[JEUDI 16 JUILLET]



PEAKY SWINGERS

[JEUDI 30 JUILLET]



ROSE RADIO

[JEUDI 13 AOÛT]



SWING CANNELLE

[JEUDI 27 AOÛT]

Concerts GRATUITS - Organisés par la Ville de Faverge-Seythenex